



ÉCOLE DE CONDUITE ALAIN FLANT

77 Rue Georges Clemenceau
85400 LUCON / 02 51 56 90 90
www.aflant.com / accueil@autoecoleflant.fr
Siret : 38957714900013 / Agrément : E0208502180
E0208504320
Code NAF : 8553Z

FORMATION PERMIS A2

Depuis le 2 juin 2016, la catégorie du permis A2 est destinée à tous les conducteurs de motocyclettes, dès 18 ans, avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2 kW/kg. Ces motocyclettes ne doivent pas être issues d'un modèle développant plus de 70kW.

OBJECTIFS

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tous publics : avoir minimum 18 ans
- Être titulaire de l'ASSR2 ou l'ASR

INTERVENANTS

- 2 Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière(E.C.S.R).
- 2 secrétaires

DUREE DE FORMATION

20 heures (minimum légal obligatoire) si passage aux examens ;

MOYENS TECHNIQUES

Locaux

- 2 bureaux : Fontenay Le Comte et Luçon
- 1 piste privée et éclairée

Matériels

- salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection
- outils pédagogiques et réglementaire (livre de code, boîtier quizz, fiche de suivi, livret apprentissage...)

Véhicules

- 4 motos Kawasaki Z650 (en formation 3 élèves pour 3 motos)

OBJECTIFS DE FORMATION

- Evaluation de départ pour déterminer le nombre d'heures de pratique et évaluer le coût de la formation
- Formation théorique au code de la route
- Formation pratique

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie : Cf tableau

Pratique : Cf tableau

PROGRAMME DE FORMATION

THEORIE	Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :	<ul style="list-style-type: none"> - dispositions légales en matière de circulation routière - le conducteur - la route - les autres usagers de la route - réglementation générale et divers - précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule - éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite - équipements de sécurité des véhicules - règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement - cours spécifiques alcool et stupéfiants, vitesse défaut de port de la ceinture de sécurité...
	Examen théorique	<ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve se passe dans un centre géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de RDV pour l'examen. - L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, type QCM - Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 (5 fautes)
PRATIQUE	Formation hors circulation	<p>1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord - Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur - Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse - Maîtriser la réalisation d'un freinage - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage - Maîtriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence
	Formation en circulation	<p>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité - Tourner à droite et à gauche - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire <p>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites <p>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco-conduite
	Examen pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve hors circulation de 15 minutes qui comprend une vérification du véhicule, un test de maniabilité (maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, à allure lente et à allure normale) et un test oral qui aborde trois thèmes : le motard et sa moto, le motard et les autres, le motard et sa formation ; ainsi qu'une interrogation sur la réglementation et la signalisation spécifique aux véhicules deux-roues motorisés. - Une épreuve en circulation de 30 minutes si la première épreuve s'est conclue positivement, qui explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité. Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner mention 2 roues accompagne les élèves à chaque épreuve.

